

Berne, 24 avril 2024

Assemblée des délégué·e·s de Travail.Suisse **Les délégué·e·s demandent la protection des salaires, une assurance d'indemnités journalières en cas de maladie pour tous et l'abandon des mesures d'économie dans la formation**

Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, demande lors de son assemblée des délégué·e·s d'aujourd'hui la protection des salaires et des conditions de travail, une assurance d'indemnités journalières en cas de maladie pour tous et l'abandon des mesures d'économie dans le domaine de la formation. Alexandre Fasel, secrétaire d'Etat du DFAE, s'est adressé aux délégué·e·s dans son exposé sur les négociations en cours avec l'UE et a ensuite répondu aux questions posées. Giorgio Fonio, conseiller national tessinois du centre, a été élu nouveau vice-président de Travail.Suisse. Il devient le deuxième vice-président de Travail.Suisse aux côtés de Léonore Porchet, conseillère nationale des Vert-e-s, réélue à l'unanimité.

Lors de l'assemblée des délégué·e·s d'aujourd'hui, le président Adrian Wüthrich a souhaité la bienvenue aux quelque 80 personnes présentes désignées des dix fédérations membres. Dans ses perspectives pour l'année en cours, il a rapporté à l'assemblée les défis à venir, dont la pression persistante sur le pouvoir d'achat, les votations populaires à venir, ainsi que les attaques contre la loi sur le travail et la protection des salaires. « Travail.Suisse continuera à s'opposer à toute attaque contre la loi sur le travail et la protection des salaires et à défendre les intérêts des travailleurs et travailleuses », insiste Adrian Wüthrich.

Renforcement de la vice-présidence

Giorgio Fonio, nouvellement élu conseiller national du centre et secrétaire régional du syndicat tessinois OCST, a été élu à l'unanimité comme nouveau vice-président de Travail.Suisse. Léonore Porchet, conseillère nationale vaudoise des Vert-e-s et vice-présidente de Travail.Suisse depuis 2020, a été confirmée dans sa fonction à l'unanimité. Avec l'élection d'un deuxième conseiller national à la vice-présidence de Travail.Suisse, la représentation des intérêts des travailleurs et travailleuses au Parlement est encore renforcée. Avec le Bernois Adrian Wüthrich à la tête de l'organisation faîtière, la composition de la nouvelle présidence souligne aussi l'ancrage régional de Travail.Suisse dans les trois régions nationales et linguistiques de la Suisse.

Renforcement et extension de la protection des salaires

Alexandre Fasel, secrétaire d'Etat du DFAE, a souligné dans son exposé devant les délégué·e·s les objectifs communs dans les négociations en cours avec l'UE, notamment sur le thème central de la protection des salaires. Selon lui, le Conseil fédéral – tout comme les représentations des travailleurs et travailleuses – veut garantir la protection des salaires et des conditions de travail. Le secrétaire d'Etat a remercié Travail.Suisse pour son rôle constructif et a répondu à de nombreuses questions critiques des délégué·e·s.

Ceux-ci ont ensuite adopté une résolution correspondante sur la protection des salaires et des conditions de travail. La Suisse a presque les salaires les plus élevés et le coût de la vie le plus élevé d'Europe. C'est pourquoi les syndicats et les associations professionnelles ont obtenu il y a 20 ans, avec les mesures d'accompagnement, un instrument efficace pour protéger les salaires et contre les effets négatifs de la libre circulation des personnes. Aujourd'hui, la protection des salaires est confrontée à de grands défis. L'accord avec l'UE, actuellement en cours de négociation, remet en question plusieurs mesures de protection des salaires suisses - le raccourcissement du délai d'annonce préalable, la suppression de fait du système de cautionnement, l'application de règles étrangères en matière de frais ou l'interdiction de fournir des services aux entreprises détachant des travailleurs de manière

déloyale. Thomas Bauer, responsable de la politique économique, précise : « Ces instruments importants de la protection des salaires doivent soit être maintenus, soit être compensés en grande partie par la politique intérieure. Sinon, Travail.Suisse refusera un accord avec l'Union européenne. »

Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie pour tous les salariés

L'une des plus grandes lacunes du système suisse de sécurité sociale est l'absence d'une assurance obligatoire d'indemnités journalières en cas de maladie pour tous les travailleurs et travailleuses. Dans les entreprises qui ne disposent pas d'une telle assurance, les travailleurs et travailleuses sont insuffisamment protégés contre les conséquences financières d'une maladie de longue durée. C'est pourquoi Travail.Suisse demande une assurance d'indemnités journalières maladie générale et obligatoire, gérée par les partenaires sociaux et financée solidairement par les employeurs et les travailleurs. Cette nouvelle assurance comblerait la lacune existante et renforcerait en même temps la prévention, en complétant la Suva par des incitations ciblées pour la protection de la santé. Edith Siegenthaler, responsable de la politique sociale, constate : « Nous ne pouvons plus attendre une assurance obligatoire d'indemnités journalières en cas de maladie. La politique doit maintenant tout mettre en œuvre pour que l'assurance d'indemnités journalières maladie devienne obligatoire et garantisse aux travailleurs et travailleuses une meilleure protection en cas de maladie. »

Pas d'économies dans la formation

L'économie de la Suisse a la particularité d'être sans matières premières ; c'est pourquoi la formation, la recherche et l'innovation (FRI) sont si importantes pour la prospérité économique. Jusqu'à présent, il était politiquement incontesté que ce domaine devait donc faire partie des tâches prioritaires de la Confédération. Or le message du Conseil fédéral dans le domaine FRI pour les années 2025-2028 conduirait sur le plan financier de facto à une stagnation des dépenses dans le domaine de la formation et donc à la troisième réduction en peu de temps. Cela est en totale contradiction avec la position politique évoquée ci-dessus. Pour les délégué-e-s de Travail.Suisse, il est clair qu'il faut empêcher une stagnation dans le domaine de la formation, sinon les investissements déjà réalisés ces dernières années seront mis en danger, la pénurie de personnel qualifié s'aggravera et les travailleurs et travailleuses ne recevront pas un soutien suffisant et une qualité raisonnable des possibilités de formation et de perfectionnement. Gabriel Fischer, responsable de la politique de formation, demande : « Le domaine de la formation et de la recherche ne doit pas seulement être prioritaire dans les discours politiques du dimanche, mais aussi dans l'attribution des fonds fédéraux. Le domaine FRI doit rester une tâche prioritaire de la Confédération. »

Les délégué-e-s de Travail.Suisse ont en outre adopté une résolution pour la paix et la sécurité en Israël et en Palestine.

Renseignements

Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse, 079 287 04 93, wuethrich@travailsuisse.ch